

Avec 8 votes pour et 1 abstention (M. Laurent Rémy), le conseil municipal, approuve la proposition.

Monsieur le maire propose le tableau récapitulatif des subventions votées est le suivant, lors du vote messieurs Baronnet et Englert sortent de la séance :

Souvenir Français	100
TOTAL	100.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Avec 8 votes pour, le conseil municipal, approuve la proposition de vote

QUESTIONS DIVERSES.

Mme Poissel a demandé des informations sur l'avancée de l'organisation de la fête de la bière.

Deux groupes sont déjà programmés dont un de Rennes qui sera logé à Clairvivre, coût total prévu pour l'animation (groupes + location de la scène + animateur) : 4900€

Les associations prennent en charge la restauration des groupes de musique.

4 brasseurs présents dont un nouveau (Périgord beers) prix de base 2.50€.

Le mai du maire est déplacé au 16 juin 2024 avec prévision d'un feu d'artifice

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Mme POISSEL Juliette
Secrétaire de séance
Le 21/03/2024

M BARONNET Laurent
Maire
Le 21/03/2024

